
Adresse du tribunal du district de Marseille (Bouches-du-Rhône),
lors de la séance du 22 vendémiaire an III (13 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du tribunal du district de Marseille (Bouches-du-Rhône), lors de la séance du 22 vendémiaire an III (13 octobre 1794).
In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIX - Du 18 vendémiaire au 2 brumaire an III (9 au 23 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1995. pp. 110-111;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1995_num_99_1_17539_t1_0110_0000_3

Fichier pdf généré le 07/10/2019

33

La société populaire de Rhé-la-Montagne [ci-devant Saint-Martin-de-Ré, Charente-Inférieure], **applaudit aux lois de la Convention qui ont frappé les coupables, et rendu quatre opprimés à la patrie.**

Mention honorable, insertion au bulletin (77).

[*La société populaire de Rhé-la-Montagne à la Convention nationale, le 3 vendémiaire an III*] (78)

Citoyens représentans,

La tyrannie est détruite. Vous avez frappé les coupables et rendu les opprimés à la Patrie...! Continuéz braves mandataires à mériter notre admiration et notre reconnaissance. Remplissez toujours aussi dignement les augustes fonctions auxquelles vous êtes appelés. Le bonheur de la France est le but de vos travaux, il en sera le fruit et celui du genre humain en découlera nécessairement. Perspective glorieuse que rien ne pourra détruire tant que vous maintiendrez la justice et la vertu à l'ordre du jour! Des assassins, des traîtres, des intrigans, renaîtront des cendres de ceux que vous avez punis, mais votre énergie l'emportera. La liberté sera affermie et l'anarchie qu'ils tenteront vainement d'y substituer, sera anéantie!

On nous dit, citoyens représentans, que par une coupable interprétation de vos décrets en faveur des détenus, des malveillans et des contre-révolutionnaires ont obtenu la liberté. Nous ignorons si ces bruits sont fondés. C'est à vous législateurs, qu'appartient le droit de réprimer de pareils abus. S'ils sont réels, et nous avons l'entière confiance dans la sagesse de vos comités, qu'ils sauront découvrir et faire punir les traîtres qui auraient joui des effets d'une clémence dont les seuls patriotes égarés sont susceptibles.

Salut et fraternité.

MORGAN, *président*,
SAINTMONT, RATEAU, *secrétaires*.

34

Le tribunal du district de Marseille [Bouches-du-Rhône] **offre l'hommage de sa reconnaissance et le serment de sa fidélité.**

Mention honorable, insertion au bulletin (79).

[*Le tribunal du district de Marseille à la Convention nationale, le 13 vendémiaire an III*] (80)

Citoyens représentans,

Le tribunal du district de Marseille s'empresse d'offrir à la Convention nationale l'hommage de sa reconnaissance et le serment de sa fidélité. Les membres qui le composent pénétrés de leurs devoirs, jurent entre vos mains de consacrer tous les instans de leur existence au soin de les remplir. Forts de votre exemple, ils marcheront avec constance, dans la carrière où les ont placés les représentans à qui vous avez confié l'épuration du midy de la République.

Instruits par une expérience révolutionnaire de cinq ans, nous avons appris que les factions qui s'agitent dans l'orage d'une révolution, s'engloutissent par les tempêtes même qu'elles excitent; et que les principes et la vertu surnagent seuls dans le calme qu'ils produisent enfin. C'est à vous, représentans sages et intrépides, qu'il appartient, après avoir dirigé le vaisseau de la République pendant la tourmente, de le ramener au port désiré du bonheur: tout présage cet heureux instant, tout nous le garantit, puisqu'il dépend de vous.

Vous avez prescrit aux armées de mettre la victoire à l'ordre du jour; et leurs triomphes multipliés ont justifié que les tyrans de l'Europe se liguent vainement contre la cause des peuples et de la liberté, vous avez mis à l'ordre du jour, la justice, la vertu, le véritable patriotisme et les hommes de bien, les fidèles amis de la liberté, les républicains purs se sont raliés autour de vous pour anéantir ces êtres immoraux, qui professaient la licence en vociférant la liberté, et qui ne voulaient abattre les tyrans que pour se substituer à leur place.

Représentans d'un peuple libre, d'un peuple qui attend de vous seuls son bonheur et qui ne peut le trouver que dans l'exercice des vertus politiques et morales; ne cessés pas d'être semblables à vous-mêmes et vous consommerez bientôt la Révolution la plus sublime dont les fastes de l'univers puissent présenter l'histoire. Dirigés au dehors les forces de la République, pour contenir, pour exterminer les tyrans coalisés contre elle, poursuivés au dedans et frappés de la massue de la vertu ces ennemis intérieurs plus dangereux sans doute, qui couvrant le crime du masque d'un patriotisme que son exagération même trahit, voudraient ou faire avorter la Révolution ou ne l'avoir faite que pour l'intérêt des fripons et des ambitieux. Laissés aux tyrans cette terreur qui comprime jusques à la vertu, parcequ'ils la redoutent; mais armés-vous de cette justice sévère qui punit le crime sans faire trembler l'innocence. Protégés l'agriculture, ravivés le commerce, favorisés l'industrie, encouragés les sciences et les arts, faites enfin germer au fond du coeur de chaque citoyen français ces principes salutaires, trop souvent semés sans fruit dans le

(77) P.-V., XLVII, 133.

(78) C 322, pl. 1353, p. 39.

(79) P.-V., XLVII, 133.

(80) C 321, pl. 1346, p. 18.

sol stérile de nos tribunes, et trop longtems souillés en passant par des bouches impures; c'est alors, mais c'est alors seulement, que vous pourrés jouir de la glorieuse satisfaction, d'avoir mis successivement à l'ordre du jour la liberté du monde, la mort des tyrans et le bonheur du peuple.

Quant-à-nous intimement unis par le respect et par les principes à la Convention nationale, nous lui rapporterons tous nos travaux et toutes nos affections; organes des loix qui émanent d'elle, nous donnerons l'exemple de s'y soumettre à tous les citoyens que nos fonctions rapprocheront de nous. Puissent nos principes habituels, nous mériter leur confiance! ils veront du moins, dans notre conduite constante, la soumission à vos décrets, le respect pour les moeurs, la fraternité pour tous les vrais républicains, l'horreur pour toutes les factions de quelque manteau qu'elles s'enveloppent, la haine pour les intrigants, les fripons et les factieux de quelque masque qu'ils se couvrent, le dévouement le plus sincère et le plus entier à la représentation nationale, l'amour de l'ordre et la seule ambition dont le patriote puisse s'enorgueillir, celle de concourir à la félicité de ses semblables.

Vive la République.

CERRAU, *président*,
LEJIRERBAN, *commissaire national*
et quatre autres signatures.

35

Les officiers, sous-officiers et gendarmes préposés à la police de la sixième division de l'armée du Rhin, en détachement à Besançon [Doubs], expriment leur indignation sur la conduite des gendarmes de Marseille, protestent de leur dévouement à la Convention et de leur haine pour les ennemis de la révolution.

Mention honorable, insertion en entier au bulletin (81).

[*Les officiers, sous-officiers et gendarmes préposés à la police de la sixième division de l'armée du Rhin, en détachement à Besançon, à la Convention nationale, s. d.*] (82)

Les officiers, sous-officiers et gendarmes préposés à la police de la sixième division de l'armée du Rhin, en détachement à Besançon, viennent exprimer à la Convention nationale leur vive indignation, leur profonde douleur, sur la conduite de leur cy-devant camarades, *les gendarmes de Marseille*.

Ah! croyez augustes représentants de la première nation de l'univers que nous sommes bien loin de partager les sentimens criminels de ces

hommes pervers qui destinés à assurer le triomphe des loix, ont osé s'opposer à leur exécution. Nous détestons leur conduite, nous l'avons en horreur; nous aurions avec joye, avec transport répandu notre sang pour nous opposer à l'horrible frénésie de ces coupables corrompus.

Le gouvernement représentatif, démocratique, la liberté, l'égalité en droit, la fraternité, le plus profond respect pour les loix émanées de la volonté générale, voilà les divinités que nous adorons jusqu'à notre dernier soupir.

Nous jurons donc haine aux tyrans, aux oppresseurs, aux aristocrates, aux anarchistes, aux intrigants, à tous les scélérats qui se couvrent du manteau sacré du patriotisme pour déchirer la république.

Qu'il est grand! qu'il est majestueux! le spectacle qu'offre à l'univers la Convention nationale: depuis cette époque à jamais mémorable chère aux français, aux amis de la liberté, de l'humanité, où elle foudroya de son tonnerre cette tourbe impie, qui osait l'opprimer, et la France avec elle. Tous ses décrets sont marqués au coin de la justice et de l'utilité publique. L'agriculture cette première source des richesses va s'améliorer. Le commerce cette ame vivifiante d'un grand état, qui lie les nations et les hommes entr'eux: qui fournit à nos besoins va renaître de ses cendres: les beaux-arts qui font la gloire des régimes qui les ont honorés, le charme des artistes qui les cultivent, la consolation de tous ceux qui en jouissent; protégés et encouragés vont immortaliser le règne de la liberté.

La justice cette divinité tutélaire souillée trop longtems par de grands criminels, qui avaient dénaturés son essence, reçue enfin dans sa véritable acception promet les plus beaux jours à la république, elle assurera le triomphe de l'innocent, la punition du coupable, la prospérité du gouvernement qui l'a mise à l'ordre du jour, pour n'en sortir jamais.

C'est actuellement, représentants, que vous pouvez parcourir les grandes communes et les campagnes; vous jouirez du plus grand des bonheurs, celui de voir des hommes qui vous doivent le leur. Partout vous entendrez bénir vos travaux, partout vous verrez couler les larmes de la reconnaissance. Là ce sera un père que vous aurez rendu à une famille désolée qui ne vivait que de ses travaux; ici une mère à ses enfans, à des enfans infortunés qui gémissaient de son absence; là une femme à son mari, et dans tous les lieux des hommes sensibles qui applaudiraient à votre justice, ce n'est plus la terreur qui a régné trop longtems sur un peuple libre, ce n'est plus ce monstre hydeux, qui vous prodiguera de l'encens, vous le recevrez de la sensibilité de la vertu. Vous n'apprendrez pas le vœu du peuple par quelques adresses mensongères, dictées trop souvent par l'enthousiasme du crime ou arrachées par la crainte et l'astuce; vous l'apprendrez par le peuple lui-même: et lorsqu'il vous dira de rester à votre poste, le bonheur que vous lui préparez, et dont il commence à jouir, sera un sur garant de sa véracité qu'il désire ce qu'il demande.

(81) P.-V., XLVII, 133.

(82) C 322, pl. 1353, p. 42.